

LE COLLÈGE ET SES TENSIONS

FRANÇOIS BALUTEAU

Ce numéro de la revue voudrait se placer de façon un peu originale parmi les écrits sur le collège. L'idée qui guide ce travail collectif consiste à considérer que cette école "moyenne" présente des problèmes qui lui sont en partie spécifiques par leur intensité ou par leur nature. Il s'agissait donc, dans notre esprit, de réunir des contributions portant sur des thèmes où le collège occupe une position assez à part comparativement à l'école et au lycée. Cette publication s'écarte ainsi volontairement d'un bilan du savoir sur le collège ou d'une simple juxtaposition d'articles.

Mais une fois posée cette direction, comment la réaliser ? Quelles sont ces questions spécifiques ? Pour y répondre, il convient sans doute de faire un état des lieux. En cinquante ans, on le sait, le collège connaît une autre "morphologie" qui porte à la fois sur sa population scolaire (démocratisation), son personnel (recrutement hétérogène), son organisation (retrait de la différenciation des parcours). Mais cette évolution est accompagnée d'une autre, plus culturelle. Les principes, auxquels le collège se réfère, vont changer et introduire plus de complexité.

Alors qu'il était chargé encore au début du XX^e siècle de préparer une petite fraction de la jeunesse à prendre place dans l'enseignement supérieur et de participer ainsi au premier temps de la formation de l'élite de la Nation, il devra éduquer l'ensemble des 11-15 ans. Le passage d'une organisation en deux ordres à une organisation en deux degrés emboîtés déplace sa fonction et recompose son public. Dans ces conditions, beaucoup de son activité reviendra de plus en plus, finalement, à

articuler l'école et le lycée (général, technologique, professionnel). Alors qu'il était pensé comme une proleptique à l'enseignement supérieur, il sera le prolongement d'une éducation massive. Mais ce changement de perspective introduit des difficultés dont rend compte une certaine indécision des positions officielles : il vise la "réussite de tous" sans négliger "l'avance des meilleurs", il est le temps de l'orientation scolaire et de l'égalité des chances, il sélectionne et il devrait socialiser toute la jeunesse, il assure la réussite de tous et il écarte les "faibles"... Il n'est pas étonnant dès lors que le collège génère la plainte des gardiens de l'excellence ou la déploration des tenants de l'égalité des chances... et l'inconfort moral des enseignants face à des indications diverses et ambivalentes.

Au bout de cette histoire, le collège vit ce que l'on appelle volontiers une crise. Ce mot se justifie sans doute - même s'il est insaisissable dans les faits - en raison de la permanence des difficultés et de l'intensité des tensions. Les remises en cause sont à vrai dire multiples et en partie contradictoires. Tout se passe un peu comme si son histoire l'avait placé devant plusieurs dilemmes. S'il se cale sur l'égalité des chances, on dénonce un renoncement à une excellence intellectuelle, une chute culturelle de la Nation, s'il maintient une exigence savante, on entendra des voix déclarer l'élitisme, s'il s'engage dans une reconnaissance d'une éducation intégrale, certains verront les signes de la défaite intellectuelle...

Pour comprendre cette situation, il faut sans doute évoquer la présence de plusieurs idéaux. L'un consiste à

penser, depuis au moins les positions de quelques universitaires, réunis sous le nom des Compagnons de l'Université nouvelle (1918), que les parcours scolaires dans le secondaire devraient être indépendants de l'origine sociale. L'idée dominante de justice face à l'école considère que les positions sociales offertes par la Nation seraient accessibles à tous les méritants quelle que soit leur appartenance sociale. Or cette redistribution que devrait effectuer l'école ne se fait pas véritablement, en regard des données statistiques. Comme le collège est posé dans le système scolaire en tant que lieu de triage des élèves - même reporté à la fin du collège -, se concentrent sur lui toutes les critiques liées à cette déception. Cette représentation idéalisée du collège se trouve redoublée par un autre idéal qui lui est proche, celui de la culture secondaire comme bien culturel commun à tous les membres de la Nation. Le collège serait finalement réussi si tous les jeunes, qui lui sont confiés, pouvaient en sortir avec un égal "bagage culturel". Et par conséquent, au centre de tous les problèmes et de tous les espoirs, se place l'accès du plus grand nombre à la culture savante. Celle-ci est défendue largement comme une fierté nationale. Elle est aussi un principe supérieur qui rend indécidable la solution égalitaire par un renoncement à une culture scolaire exigeante.

Ainsi plusieurs mariages semblent comme nécessaires mais difficiles. L'un, le plus résistant, serait de réunir la démocratisation et la culture savante. Le problème lancinant porte bien sur la configuration pédagogique qui assurerait ce rapprochement. Voilà plus de cinquante ans, en somme, que le collège recherche cette solution. Après l'indifférenciation par la culture que propose en principe le collège unique, suit la différenciation des méthodes (soutien, tutorat, études dirigées, groupe de niveaux...). Or, au bout de cette évolution, les difficultés restent encore très vives. Cela ne veut pas dire que le collège n'a pas bougé, c'est plutôt que malgré les modifications qu'il a connues, des difficultés importantes demeurent. On se trouve au début du XXI^e siècle devant trois choix insatisfaisants, ou pour dire autrement, que les décideurs ne veulent ou ne peuvent pas suivre. La solution avec des parcours culturels précoces prévus par des filières, ne saurait être évoquée pour des raisons de développement économique et de justice sociale. Différencier précocement la formation des jeunes revient dans nos esprits à compromettre et l'égalité des chances et le capital humain. À moins d'envisager des parcours

différents qui n'entament pas trop, a priori, les chances d'accès aux positions scolaires enviées. Dans l'esprit, les passerelles entre "filières", comme la revalorisation de l'apprentissage s'identifient en partie à cette solution, mais ces orientations restent pour l'heure trop marginales pour délester le collège. À côté, un collège moins exigeant par ses contenus ne correspond pas non plus à notre tradition culturelle, intellectualiste et encyclopédique. Sur ce point par exemple, la solution américaine dans laquelle le principe égalitaire équivaut pour beaucoup à un renoncement intellectuel, constitue une image repoussoir. Aussi cette solution n'a été suivie que par des allègements. Le retrait de l'encyclopédisme, comparativement à l'intellectuallisme, serait seul, en partie, envisageable. Enfin, la solution par les méthodes ou par les moyens connaît des applications très progressives. Pédagogie différenciée, pédagogie individualisée, soutien, tutorat, groupes restreints..., la panoplie pédagogique est devenue riche, mais elle est diversement appliquée selon le personnel scolaire et son efficacité est plutôt insaisissable. Ces trois solutions existent donc à des degrés divers et toutes ont pour objectif de détendre cette rencontre entre un collège lié par son histoire à une formation intellectuelle élevée et une volonté de plus en plus affirmée d'égalité des chances. Certes, l'école primaire et le lycée ont vécu des transformations et connaissent aussi des tensions, mais elles ne sont sans doute pas comparables à la réalité du collège.

Par ailleurs, anciennement le collège était calé sur la formation intellectuelle et morale. Mais cette ligne a été fragilisée par une revendication éducative attachée au développement global du jeune. Les qualités artistiques, motrices, manuelles, l'épanouissement du jeune, de toutes les formes d'intelligences, revêtent une importance croissante, dont témoignent à leur manière les textes officiels. Mais si une évolution significative dans ce sens est repérable dans les dispositions scolaires, les tensions entre une conception intellectuelliste et une conception personnaliste de l'éducation ne sont pas vraiment résolues. D'une certaine manière, les fonctions de l'école primaire, voire de l'école maternelle, seraient devenues un peu plus celles aussi du collège. Sauf que le collège est structuré par des disciplines distinctes qui renvoient à des modes de formation, des forces politiques et des conceptions éducatives centrifuges. Cette réalité, sérieuse dirait le sociologue britannique Basile Bernstein, rend problématiques plusieurs choses :

une modification de l'équilibre disciplinaire, le dialogue entre enseignants dans les collèges, la mise en place de l'interdisciplinarité... On pourrait dire à peu près la même chose du rapport entre une culture civique (intellectuelle, universelle) et l'univers professionnel qui, s'il n'est pas au cœur du collège, frappe de plus en plus à sa porte.

Et puis, arrêtons-nous sur une autre source de tension seulement évoquée plus haut. Le collège est devenu, par le truchement de la massification du secondaire, l'opérateur essentiel de distribution des élèves dans les parcours scolaires. Il lui revient, en grande partie, la "fonction" de sélectionner les jeunes. La création en 1959 d'un cycle d'observation et d'un carrefour placé en fin de cinquième puis en fin de troisième désormais, fait qu'il incombe pour beaucoup aux enseignants de collège de statuer sur le placement des élèves face aux différentes filières. Or cette "fonction" est devenue problématique pour plusieurs raisons. Tout d'abord, les enseignants savent combien l'orientation s'inscrit dans un rapport négocié avec les familles. Ils ne peuvent plus décider à l'abri des parents et des élèves. La logique de service ou d'usager devant l'école, accompagnée par les dispositions officielles qui invitent au dialogue, à l'accord, à une orientation construite par l'élève..., ne permettent plus aux enseignants de se placer en tant qu'agents-orienteurs. À cela s'ajoute la remise en cause des outils et des données sur lesquels les enseignants s'appuient pour formuler leur avis. La docimologie, la sociologie, la psychologie ont porté un coup sur la certitude des jugements, sur la manière de s'y prendre... Même si le personnel scolaire n'est pas informé de ces travaux, ceux-ci participent à un climat de doute qui fragilise plus ou moins l'école et ses procédés. Il en ressort naturellement un malaise devant cette charge.

Enfin, ce tour d'horizon serait sans doute trop incomplet si, pour évoquer les difficultés du collège, on ne considérait pas la place de la culture des jeunes. Elle est sans doute plurielle, mais, au-delà des différences internes, un problème réside dans la rencontre entre la culture scolaire et celle que portent les collégiens. Encore une fois, on a le sentiment que l'école primaire se trouve moins exposée à cette réalité. Cela ne veut pas dire, bien sûr, que les élèves arrivent culturellement vierges dans les petites classes, simplement, le collège se présente comme une période où se constitue un face à face beaucoup plus difficile. Le collège renforce la culture

scripturale, le savoir abstrait quand les jeunes ont constitué dans le même temps une culture orale, visuelle, sensitive. De plus, les règles de vie dans le primaire, dans les familles et ailleurs ont gagné en souplesse quand le collège réclame, comparativement, une certaine ascèse (silence, immobilité...). Pour les adolescents du collège, la réalité du dehors et la réalité du dedans sont devenues aujourd'hui plus discordantes au-delà même de la question des inégalités sociales face à l'école.

C'est en fonction de ces principaux problèmes auxquels est exposé le collège que s'organise ce "spécial collège". Tous les thèmes abordés rencontrent ces tensions. Aussi, l'organisation de ce numéro est pensée pour que, d'un article à l'autre, le lecteur déplace son regard sur des questions, certes différentes, mais dans lesquelles ces problèmes réapparaissent sous une certaine forme.

1. Et aucune approche historique du collège ne peut en effet éviter de montrer combien les questions de l'élévation du niveau scolaire de la Nation et du recrutement élargi des élites rendent compte de l'évolution scolaire, combien ces principes ont pesé sur les transformations tant structurelles que culturelles du premier cycle du second degré. Claude Lelièvre montre bien, en quelques pages, la tension qui lie scolarisation massive et culture du collège. Ce texte souligne en particulier la résistance à la mise en place d'une culture minimale commune. Cette solution de résolution des tensions accompagne le collège unique, mais elle sera constamment écartée au profit des méthodes. C'est justement le point qu'éclaire Joel Lebeaume en se centrant sur la pédagogie nouvelle. Cet article fait comprendre que la solution par les méthodes et la reconnaissance des diverses cultures (manuelles, techniques...), s'origine pour beaucoup dans les classes nouvelles de 1945. Et Paul Esquieu procède à une lecture attentive de l'évolution scolaire en associant aux dispositions officielles, les débats scolaires et les données statistiques. Ce parcours donne à voir la difficulté du collège à trouver une forme cohérente.

2. Le texte de Marie-Duru Bellat, en tant que membre du comité de pilotage pour la "consultation-débat" menée dans les collèges, rappelle ces mêmes problèmes aujourd'hui. Les enseignants expriment nettement leur difficulté à faire réussir les jeunes plus largement, quel que soit le contexte scolaire. Comme ils indiquent les dilemmes, les ambivalences dans lesquels ils se trouvent : entre autonomie locale et cadre commun, entre

hétérogénéité des classes et dispositifs spécifiques, parcours unique et orientation scolaire... Dans le même temps, ce texte rend compte de plusieurs évolutions. L'une porte sur la prise en compte des personnels scolaires pour envisager des changements scolaires. Deux, il est remarquable que le changement sur le collège soit envisagé avec précaution. Le temps des réformes est passé, à ce moment, c'est la recherche d'un petit nombre de solutions qui prime. À ce texte répond en quelque sorte celui de Michel Develay qui a fait une lecture attentive des mesures prises dans le cadre du "Collège des années 2000". Pour l'auteur, les propositions vont plutôt dans le bon sens, du coup le problème est perçu ailleurs, du côté de l'enseignant. Il invite à penser que le changement n'est possible que si l'on considère aussi tous les obstacles liés au personnel scolaire. Ce qui introduit la question de la formation et des impulsions institutionnelles positives.

3. La question de l'autonomie des établissements est désormais essentielle puisqu'elle est censée mieux réussir les missions de l'école. Or Yves Grellier indique à la fois que la marge de manœuvre est limitée et que le domaine de l'autonomie est considérable. Il faut donc se demander comment le personnel scolaire met en forme cette autonomie. Les dispositifs pédagogiques tels que les parcours diversifiés ne montrent pas autre chose qu'une pluralité de réponses jugées opportunes par les acteurs des collèges. La différenciation pédagogique entamée à partir des années 1980, notamment dans le cadre des ZEP, est au principe de ces "innovations". Mais comment répondre à la diversité des élèves en trouvant des chemins culturels adaptés. On voit bien, en suivant Alain Kerlan, que les parcours diversifiés présentent différentes façons de traiter, dans les collèges, cette hétérogénéité : entre détour par le concret pour remonter si possible à des savoirs abstraits, socialisation comme préalable à l'enseignement réussi et juxtaposition de voies d'excellence (activités physiques, artistiques...). Autant de façons de résoudre les tensions perçues par les enseignants. Mais il reste toujours à se demander comment l'initiative locale sur le registre pédagogique et plus spécifiquement sur le registre des contenus scolaires, participe à l'égalité des chances. Est-ce que la liberté dont bénéficie le personnel scolaire ne conduit pas à faire des choix problématiques ? Or Gilles Combaz conclut, au terme de travaux portant sur les Projets d'actions éducatives (PAE), les parcours diversifiés et les

projets d'établissements, que la tendance consiste dans bien des cas à une différenciation inégalitaire devant la "culture légitime".

4. Dans cette réflexion intervient de plus en plus le principe d'efficacité des dispositifs à réussir un peu plus la rencontre entre l'école et les jeunes. Et sur la question de l'évaluation, le collège focalise l'attention, à la fois, des services de l'État, comme celle des chercheurs. Olivier Cousin indique une situation problématique, entre la liberté pédagogique de l'enseignant qui le met à l'abri des contraintes environnantes et la mobilisation collective dans l'établissement qui n'est pas sans conséquence sur la réussite ou la socialisation des élèves. Or le recrutement dans les collèges n'est pas maîtrisé par le collège, ce qui rend fragile sa mise en forme, et les enseignants ne sont sans doute pas suffisamment préparés à se rencontrer et à penser à l'échelle de l'établissement. Comme l'établissement scolaire est appelé de plus en plus à se construire dans des dispositifs à côté de la classe traditionnelle, à côté des disciplines prises isolément, ce sont d'autres relations à envisager entre collèges et c'est une autre formation des enseignants.

5. Danilo Martuccelli poursuit cette réflexion en se plaçant du côté des élèves et des parents. L'expérience de collégien est fortement déterminée par la culture scolaire et les enjeux sociaux qui lui sont associés, d'où la difficulté des relations entre le collège et les élèves. Tout d'abord, le classement scolaire est ressenti par les élèves du collège comme l'annonce d'un classement social. Ce qui rend difficile une série de réalités scolaires : les relations parents-professeurs, l'orientation scolaire, l'identité des élèves éloignés de l'excellence scolaire.... L'autre problème se situe dans la prise en compte par l'école de la culture juvénile. Comment l'inscrire dans l'école ? Toutes ces tensions aujourd'hui présentent un "coût" relationnel élevé que payent en premier les élèves et les enseignants du collège. Et, à la tension entre l'école et les milieux sociaux, s'ajoute celle entre la culture "chaude" de l'élève et celle plus "froide" du collège.

6. Jean-Paul Payet place le collège dans son rapport aux différentes populations, issues de l'immigration, qui le composent. Il souligne les difficultés des personnels scolaires pris entre un idéal républicain universaliste qui traite les élèves indépendamment de leurs particularismes et les contraintes notamment du marché scolaire qui conduit à des stratégies de ségrégation. Et ce proces-

sus est d'autant plus développe que les familles semblent démunies (individuellement et collectivement) pour le corriger. Ce qui conduit l'auteur à proposer plusieurs chantiers vers un nouvel universalisme.

7. La question de l'orientation scolaire est naturellement au cœur des difficultés que présente le collège. Catherine Agulhon, en spécialiste de cette question, s'emploie à montrer comment, par une série de facteurs, les décisions d'orientation sont liées à des rapports tendus entre les familles et l'école. Mais surtout, elle souligne, à l'aide d'une pluralité de travaux, les aspects qui participent aux inégalités sociales face à l'orientation. Les problèmes sont alors les suivants : comment finalement faire en sorte que l'orientation scolaire présente plus de justesse et de justice ? Est-ce que la recherche de l'accord entre les familles et les enseignants ne participe pas à un recul méritocratique compte tenu de l'impact différentiel des familles sur les processus d'orientation ? En quoi aussi la psychologie, les statistiques académiques... sont-elles des ressources capables de mieux construire une orientation acceptée et juste ?

8. Enfin, Jean-Jacques Paul se place au-delà de nos frontières pour observer comment chaque pays voisin a mis en forme un "enseignement secondaire inférieur". Ce texte met en lumière combien l'Europe présente une variété de solutions en matière d'organisation, de modes de fonctionnement et de personnel enseignant. Chaque pays a ainsi construit un "collège" selon sa culture, mais aussi en fonction d'enjeux politiques, éco-

nomiques et idéologiques. L'approche comparative permet de saisir que face à des problèmes parfois identiques, comme par exemple la démocratisation du secondaire, les pays ont adopté des solutions propres.

Il n'échappera à personne que les contributions réunies ici trouvent une certaine unité de couleur dans les sciences sociales. La plupart de ces textes s'inscrivent, pour dire vite, dans la description et l'explication de la réalité sociale du collège. Peut-être que certains lecteurs n'y trouveront pas les éléments qu'ils recherchent pour militer ou pour pratiquer. C'est possible, encore que le ton suivi par beaucoup d'auteurs soit aussi critique et invite même à certaines pistes d'évolution. Il y a là matière à débat et à transformer l'école. Au-delà de ces considérations, les sciences sociales jouent leur rôle pleinement, si elles permettent aux acteurs de se retrouver et de comprendre ce qu'ils vivent, de mieux penser leur situation et l'organisation dans lesquelles ils sont impliqués. Les sciences sociales se présentent, à nos yeux, comme des ressources utiles à tous ceux qui veulent agir en connaissance de cause. Il convient alors, sans renoncer à un contenu bien sûr, de mieux favoriser leur circulation et leur rencontre avec un public qui ne se limite pas aux spécialistes, notamment par un langage accessible aux seuls initiés. C'est dans cet esprit que s'est aussi réalisée cette publication.

François BALUTEAU

